

Objectifs de la comptabilité analytique

La comptabilité générale a une vision globale sur la production, elle cache des inégalités et ne permet pas de juger la rentabilité des produits, par contre la comptabilité analytique a une vision détaillée, et permet de prendre des décisions par exemple supprimer un produit qui est déficitaire.

La comptabilité générale est intéressée vers l'extérieur, mais la comptabilité analytique s'intéresse que par les acteurs à l'intérieur de l'entreprise : elle intéresse les dirigeants par les informations qu'elle produit.

Au niveau de la loi, la comptabilité générale est obligatoire mais la comptabilité analytique est facultative.

La comptabilité analytique nous permet de connaître les coûts des différentes fonctions des entreprises (achat, production, distribution, administration / coût d'achat, coût de production ...).

Elle nous permet d'évaluer certains postes du bilan comme les stocks et les immobilisations produites par l'entreprise.

Elle permet de calculer les résultats des produits aussi d'expliquer et les analyser

$$\text{Revient} = \text{prix de vente} - \text{coût de Revient}$$

Grâce à cette information qui va permettre aux dirigeants de juger les produits (rentabilité), le produit est rentable ou pas.

La comptabilité analytique prévoit les charges et les produits, compare la réalisation avec les prévisions et dégage les écarts.

La comptabilité analytique est un outil de décision et un outil de contrôle de gestion. Le coût est un ensemble de charges relatives à un élément défini au sein d'un réseau comptable. Dans la mesure où elle nous permet de responsabiliser les chefs de sections.

Passage des charges de la comptabilité générale aux charges de la comptabilité analytique.

Détermination des charges de la comptabilité analytique

Charges de la comptabilité analytique :

- Charges incorporables (courantes) (de l'exploitation + financières)
- Charges non incorporables (non courantes)
- Charges non courantes (IS, dons, pénalités, VNA des immobilisations cédées...) qui ne relèvent de l'exploitation (déficitaire).

- Frais qui ne rentent pas à la charge de l'entreprise (transport sur vente...)
- Charges se rapportant aux exercices antérieurs.
- Charges qui ne restent pas définitivement à la charge de l'entreprise.

Explication :

La comptabilité analytique ne prend pas la totalité des charges de la comptabilité générale, elle ne prend pas en considération les charges non incorporables, elle prend uniquement les charges courantes.

Parmi ces charges, certaines vont subir des corrections.

Correction et ajustement :

Pour le mois de mars, l'entreprise X a enregistré les informations suivantes :

Achats consommés de matière première	100.000
Achats consommés de fourniture.....	40.000
Loyer (trimestriel)	30.000/3
Publicité	1.000
Charges de production	600.000
Dotations aux amortissements (annuelles)	60.000
Dotations aux provisions (annuelles)	18.000

Charges incorporables = $100.000 + 40.000 + 30000/3 + 1.000 + 600.000 + 60000/12 + 18000/12$

Diviser la charge sur 3, 6 ou 12, consiste à pratiquer la méthode d'abonnement.

Cette méthode consiste à répartir la charge incorporable par 3, 6 et 12 pour la tenir à la périodicité du calcul qui est souvent le mois.

Exemple :

Le loyer trimestriel 30.000 ; la charge à incorporer au coût est $30000/3 = 10.000$

Prime d'assurance (semestrielle) 12.000 ; la charge à incorporer = $12000/6 = 2.000$

Dotation aux amortissements (annuelle) 60.000 ; $60000/12 = 5.000$

Achat consommé de matière première = Achat de matières + Stock initial – Stock final.

Variation de stocks = Stock initial – Stock final

Cette variation peut être positive ou négative

Achat consommé de matières = Achat de matières ± Variation de stocks

Achat de matières premières 100.000

Variation de stocks de matières premières (solde créditeur) 20.000

Achat de fourniture 60.000

Variation de stocks de fourniture (solde débiteur) 15.000

Achat consommé de matière = $100.000 - 20.000$

Charges de substitution :

La comptabilité analytique retient pour ses charges calculées des critères techniques et économiques alors que la comptabilité générale prend en compte des considérations fiscales, on distingue trois types :

Valeur actuelle (de remplacement) $\leftrightarrow$ Valeur d'origine

Charge d'usage $\leftrightarrow$ Dotation aux Amortissements comptables

Charge étalée $\leftrightarrow$ Dotation aux Provisions comptables

Différence d'incorporation = charges de capta analytique – charges de compta générale

- $DI /_{matières} = \text{Valeur actuelle} - \text{valeur d'origine}$
- $DI /_{amortissements} = \text{charge d'usage} - \text{dotation aux amortissements comptables}$
- $DI /_{provisions} = \text{charge étalée} - \text{dotation aux provisions comptables}$

Différence d'incorporation sur matières

Dans certains cas, pour le calcul des coûts, il est jugé en comptant, de substituer à la valeur de sortie des stocks obtenus selon la méthode choisie, une valeur conventionnelle.

Exemple :

Un chef a décidé que les sorties de la matière première M du magasin vers l'atelier de production seraient évaluées forfaitairement au mois d'avril (période mensuelle) au coût moyen 20,50 DH le Kilo.

En avril, il a été consommé 25.000 kg de la matière M. ces sorties sont comptabilisées dans les coûts de production pour un montant de $25.000 \times 20,50 = 512.500$

Hors, le coût réel de sortie de cette matière est de 20,52 DH par kg, le coût qu'il faut incorporer au calcul du coût de production est de $25.000 \times 20,52 = 513.000$

$$\begin{aligned} DI /_{matières} &= \text{Valeur de remplacement} - \text{valeur d'origine} \\ &= 513.000 - 512.500 \\ &= 500 \end{aligned}$$

Différence d'incorporation sur amortissement

En comptabilité générale, les amortissements sont calculés selon des critères fiscaux qui ne peuvent pas toujours être utilisés pour une connaissance raisonnée des coûts.

La notion des charges d'usage substituée au dotation aux amortissements de la comptabilité générale est sensée représenter l'amortissement économique.

Exemple :

Pour un exercice donné, un matériel de transport, est fiscalement amortis sur 10 ans, le matériel coûté 120.000 DH.

Le chef d'entreprise pense que le matériel vaut actuellement 125.000 DH, est servira utilement pendant 8 ans.

Quelle est la charge à incorporer aux coûts ?

Dotation aux amortissements comptable = V.O / DUREE FISCALE =
 $120000/10 = 12.000$

Charge d'usage = V.A / DUREE D'USAGE = $125000/8 = 15.625$

Vu la périodicité du calcul est mensuelle, la charge d'usage à enregistrer =
 $15625/12 = 1.302,08$

DI /amortissements = charge d'usage – dotation aux amortissements comptables
 $= 15.625 - 12.000 = +3.625$

charge d'usage = charge de la C.A = Dotation aux Amort. Comptable ± D.I
 $= 12.000 + 3.625 = 15.625/12 = 1.302,08$

Différence d'incorporation sur provisions :

En comptabilité générale la provision est destinée à couvrir :

- Une dépréciation (stocks, créance, actif immobilisé ...)
- Un risque (grosse réparation, perte et charge accidentelle d'exploitation non couverte par les assurances...)

La charge étalée qui substitue aux dotations aux provisions de la comptabilité générale, représente la provision économique.

Les provisions réglementées (pour hausse des prix et pour fluctuation des coûts), à vocation juridique et fiscale, ont des effets souvent exagérés sur les résultats comptables, elles ne sont plus incorporer dans le calcul des coûts (charges non incorporables car elles n'ont aucune justification économique.

Exemple : une entreprise doit engager dans 4 ans, de grosse réparation évaluée à 600.000 DH. Elle devait chaque année constituer une provision $600000/4 = 150.000$ DH

Pour des raisons de méventes passagères de ses produits, elle ne constitue en C.G qu'une provision de 37.500 DH (annuelle).

DI /provisions = charge étalée – dotation aux provisions comptables
 $= 150.000 - 37.500 = 112.500$
 $= +112.500/12 = 9.375$

Charge étalée = dotation aux prov. Economique ± différence d'incorporation
 $150000/12 = 12.500$ charge à enregistrer (charge étalée)

Charges supplétives :

Ce sont des charges qui ne figurent pas en comptabilité générale. Mais retenues par la comptabilité analytique pour éliminer les différences dues aux statuts juridiques de l'entreprise et/ou à son mode de financement. Elles correspondent à des charges fictives.

Il existe deux types de charges supplétives :

La rémunération de l'exploitant : dans les entreprises individuelles, l'exploitant est rémunéré par un prélèvement sur les bénéfices, il n'a pas un salaire mais il touche une partie des dividendes).

La prise en compte d'une telle rémunération fictive dans les coûts, permet de rendre ces coûts comparables entre entreprises à régime juridique et fiscale différents.

La rémunération des capitaux propres : cette rémunération constitue une charge économique en même titre que les coûts des capitaux empruntés. Les coûts doivent donc comprendre une rémunération conventionnelle des capitaux propres. Les coûts obtenus sont alors comparables à ceux d'une entreprise financée par les emprunts.

Le taux de rémunération peut être le taux moyen des capitaux empruntés ou le coût d'opportunité des capitaux engagés.

Exemple : les capitaux propres d'une entreprise s'élèvent à million, le taux de rémunération est de 12 % l'an.

$$1.000.000 \times 12 \% = 120.000$$

Application 1 :

Une entreprise individuelle au capital propre de 500.000 DH, tient une comptabilité analytique trimestrielle. L'entreprise met à votre disposition les informations suivantes :

Charges non courantes mensuelles4.000 DH
Taux de rémunération du capitale.....12 %
Total des charges de la C.G du dernier trimestre de 2005 1.640.000 DH
Rémunération théorique de l'exploitant..... 10.000 par mois

T.A.F :

Déterminer les charges de la comptabilité analytique pour le dernier trimestre 2005.

$$\text{Charges incorporables du dernier trimestre 2005 : } 1.640.000 - (4000 \times 3) = 1.628.000$$

$$\text{Rémunération de l'exploitant : } 10.000 \times 3 = 30.000$$

$$\text{Rémunération des capitaux propres : } 500.000 \times 12 \% = 60000/4 = 15.000$$

Charges de la C.A du dernier trimestre 2005 :

Charge de la C.G – charges non incorporables + charges supplétives

$$1.640.000 - (4.000 \times 3) + 30.000 + 15.000 = 1.673.000 \text{ DH}$$

Application 2 :

Les postes de charges d'une entreprise industrielle se présentent au 31.12.2005 de la manière suivante :

Achats consommés de matières et fournitures 1.200.000 DH
Autres charges externes 20.000 DH
Impôts et taxes 40.000 DH
Charges du personnel 400.000 DH
Autres charges d'exploitation 20.000 DH
Dotation d'amortissement d'exploitation 90.000 DH
Charges d'intérêt 44.000 DH

Dotations financières	26.000 DH
V.N.A des immobilisations cédées.....	66.000 DH
Les dotations non courantes.....	14.000 DH
Impôts sur les résultats.....	35.000 DH

Autres informations :

Parmi les charges courantes figurent des dotations des immobilisations en non valeur pour 12.500

Des dotations pour créances douteuses 7.500

Achat d'un carburant non comptabilisé en 2004, 1.600 DH

Capitaux propres de l'entreprise s'élèvent à 4.650.000 DH

Taux sur le marché est de 10 %

T.A.F : Déterminer :

- Le total des charges de la comptabilité générale.
- Le montant des charges non incorporables.
- Le montant des charges supplétives.
- Les charges de la C.A.

Réponse :

Totale des charges de la C.G.....	1.995.000 DH
Achats consommés de M & F.....	1.200.000 DH
Autres charges externes	20.000 DH
Charges du personnel.....	400.000 DH
Impôts et taxes.....	40.000 DH
Autres charges d'exploitation	20.000 DH
Charges d'intérêt.....	90.000 DH
Dotation d'amortissement d'exploitation	44.000 DH
Dotations financières.....	26.000 DH
V.N.A des immobilisations cédées.....	66.000 DH
Dotations non courantes.....	14.000 DH
Impôts sur résultats.....	35.000 DH

Totale des charges non incorporables.....	136.600 DH
V.N.A des immob. Cédées	66.000 DH
Dotations non courantes.....	14.000 DH
Impôts sur résultats.....	35.000 DH
Dotations des immob. en non valeur.....	12.500 DH
Dotations pour créances douteuses	7.500 DH
Achat du carburant.....	1.600 DH

Montant des charges supplétives	465.000 DH
$4.650.000 \times 10 \% =$	465.000 DH

Montant des charges de la C.A	2.283.400 DH
-------------------------------------	--------------

Charges de la C.G – charges non incorporables + charges supplétives

$$1.995.000 - 136.600 + 465.000$$

charge de la C.G = charges non inc. → charges C.A = charges de la C.G – charges non inc. + charges sup.

= charges inc. + charges sup.

$$\text{charges de la C.G – charges non inc.} = 1.995.000 - (66.000 + 14.000 + 35.000)$$

$$\text{charges inc. (courantes)} = 1.818.400 = 1.840.000 \left\{ \begin{array}{l} 12.500 \text{ (dot ou amort des} \\ \text{immob en NV)} \end{array} \right.$$

$$\left\{ \begin{array}{l} 7.500 \text{ (charge non inc.)} \\ 1.600 \end{array} \right.$$

$$1.600$$

$$\text{Vraie charges incorporables} = 1.818.400 + \text{charge supplétive (46.500)} = 2.283.400 \text{ DH}$$

Application 2 :

Société BOTEX, au cours du moi de décembre, enregistre en comptabilité générale les charges suivantes.

Charges par nature	Périodicité		
	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle
Achats de M & F	270.000		
Variation de stocks des M & F (créditeur)	17.000		
Achats de produits d'entretien	120.000		
Autres charges externes	90.000	30.000	24.000
Impôts et taxes			48.000
Charges du personnel	220.000		
Dot. aux amortissements comptables			180.000
Dot. aux provisions comptables			15.000
Charges financières		17.000	
Charges non courantes (non incorporables)	8.000		

- La valeur actuelle des produits d'entretiens est de 254.000 DH
- Les amortissements, comprennent 6.000 DH d'amortissements des immobilisations en non valeur ; par ailleurs, les amortissements économiques sont estimés à 15.000 DH par mois.
- Une seule charge financière d'un montant de 9.000 DH est considérée comme charge liée à l'exploitation.
- Le chef d'entreprise estime étaler la dotation aux provision à un montant de 18.000 DH.
- Le chef d'entreprise fourni un travail qui devrait correspondre à une rémunération de 9.000 /mois.
- Le Passif du bilan révèle un montant de capitaux propre qui est égale à 1.250.000 DH.
- Le taux d'intérêt 12 % / l'an.

T.A.F :

Déterminer le montant des charges incorporables aux coûts au titre de mois de décembre.

Quelles sont les différences d'incorporation du mois de décembre ?

Charges de la Comptabilité Analytique :

Charges supplétives :

Rémunération des capitaux propres = $((1250000 * 12\%) / 12) = 12.500$

+ Rémunération de l'exploitant = 9.000 → 21.500 DH

charges incorporables :

Achats consommés de M & F = 270.000 – 17.000 = 253.000

Achats de produits d'entretien = 120.000 + 134.000 (DI) = 254.000

Autres charges externes = 90.000 + 30.000 + 24.000 = 144.000 → 90.000 + 30000 / 12 + 24000 : 12 = 102.000

Impôts et taxes = 48000 / 12 = 4.000

Charges du personnel = 220.000

Dotation aux amortissements économique :

Vraie dotation = 180.000 – 6.000 = 174.000 / 12 = 14.500 par mois.

15.000 DH = 14.500 ± D.I sur amortissements

D.I sur amortissements = charge d'usage – dotation aux amort.
comptable

= 15.000 – 14.500 = +500

Dotation aux provision = 18000 : 12 = 1.500 ou (15.000 ± D.I sur provisions)

D.I sur provisions = charge étalée – dot. prov comptable

= 18.000 – 15.000 = 3.000 / 12 = 250

15000 : 12 + 3000 : 12 = 1.500

Charges financières = $\frac{9.000}{3} = 3.000$

Différences d'incorporation :

D.I sur matières = valeur actuelle – valeur d'origine

= 254.000 – 120.000 = 134.000

D.I sur amortissements = 15.000 – (180000-6000)/12 = 500

D.I sur provisions = (18000-15000)/12 = 3000 : 12 = 250

D.I pour éléments supplétifs (sont toujours positifs) = charges C.A – charges C.G

= $((1250000 * 12\%) / 12) - 0 =$

12.500 + 9.000 = 21.500

D.I pour charges non incorporables (toujours négatifs) = charges C.A – charges C.G

$$= 0 - 8.000 = -8.000$$

$$\text{D.I sur charges financières} = 0 - 8.000 = -8000 / 3 = 2.666,67$$

D.I pour autres charges :

$$\text{Impôts et taxes : } 48.000 \text{ (annuelle)} \rightarrow 48.000/12 = 4.000$$

$$\text{D.I sur impôts et taxes} = \text{charges C.A} - \text{charges C.G}$$

$$= 4.000 - 48.000 = -44.000$$

$$\text{D.I pour autres charges externes} = \text{charges C.A} - \text{charges C.G}$$

$$= (90.000 + 30000 / 3 + 24000 / 12) - (90.000 + 30.000 + 24.000)$$

$$= 102.000 - 144.000 = -42.000$$

tifawt.com